



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

148^e Assemblée de l'UIP

Genève, 23-27 mars 2024

Volet de haut niveau du débat général

Atténuer les conséquences humanitaires de la guerre : le rôle des parlements

Débat organisé dans le cadre du 75^e anniversaire des Conventions de Genève de 1949

Lundi 25 mars 2024, 10 h 00-11 h

Amphithéâtre D (niveau 1), Centre International de Conférences Genève (CICG)

Note d'orientation

Le monde fait toujours face à d'importants défis en raison des conflits armés et des situations de violence actuels. D'après le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), on recense aujourd'hui plus de 100 conflits armés dans le monde, dans lesquels des individus et des populations se retrouvent pris entre les feux de la guerre et de la violence et en subissent les conséquences. Certains de ces conflits se déroulent entre États, mais beaucoup d'autres surviennent au sein même des frontières nationales d'un seul État – opposant divers groupes armés non étatiques, avec ou sans l'implication des forces gouvernementales.

Les conséquences humanitaires suscitées par la guerre persistent et sont dévastatrices. Dans le monde entier, les conflits contraignent les populations à fuir leurs foyers et à laisser derrière eux leurs proches, dans l'espoir de trouver la sécurité ailleurs. Selon les estimations de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), fin septembre 2023, la guerre et la violence avaient provoqué le déplacement d'environ 114 millions de personnes. L'utilisation d'armes explosives dans des zones urbaines et peuplées, la mise à mal de l'éducation de millions d'enfants et d'adolescents, la violence sexuelle comme arme de guerre et ses conséquences sur les victimes, et les attaques visant des infrastructures et du personnel médical sont d'autres difficultés suscitées par la réalité actuelle des conflits armés.

Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de se conformer aux règles du droit international humanitaire (DIH), du droit international des réfugiés et du droit international des droits de l'homme qui protègent les personnes touchées par les conflits armés. L'année 2024 marque le 75^e anniversaire des Conventions de Genève de 1949, qui sont au cœur du DIH. Cet ensemble de normes protège les personnes qui ne prennent pas, ou plus, part à un conflit armé et instaure des limites sur la manière de mener une guerre. Considérant qu'ils contiennent les règles les plus importantes visant à limiter les souffrances provoquées par la guerre et à en atténuer les effets, les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels sont indispensables s'agissant de s'attaquer aux questions humanitaires suscitées par les conflits armés d'aujourd'hui.

Dans le contexte du débat général de la 148^e Assemblée de l'UIP intitulé *Diplomatie parlementaire : tisser des liens pour promouvoir la paix et la compréhension*, le présent volet de haut niveau rassemble des acteurs internationaux clés afin de mettre en lumière les conséquences humanitaires de la guerre et la manière dont les parlements jouent un rôle pour ce qui est de les atténuer. Dans une première partie, ce volet sera axé sur les conséquences humanitaires de la guerre, en particulier en ce qui concerne les populations déplacées et la violence sexuelle en période de conflit. Dans une deuxième partie, il s'intéressera au rôle du DIH, alors que l'on célèbre le 75^e anniversaire des Conventions de Genève.

Les parlements seront invités à réfléchir à la manière dont la diplomatie parlementaire peut à la fois contribuer à prévenir les conflits armés et à limiter leurs conséquences humanitaires, en renforçant et en préservant les cadres du DIH, du droit international des réfugiés et du droit international des droits de l'homme.

F

#IPU148

Ordre du jour

10 h 00

Discours de bienvenue par Dr Tulia Ackson, Présidente de l'UIP

*(ou
immédiatement
après le débat
sur le point
d'urgence)*

10 h 10 – 10 h 40

Partie 1 : Conséquences humanitaires de la guerre – accent sur les déplacements et la violence sexuelle

Propos liminaires de M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, sur les déplacements comme conséquences de la guerre

Propos liminaires de Mme Pramila Patten, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, sur les conséquences de la violence sexuelle en période de conflit

Séance de questions-réponses avec les Membres de l'UIP en séance plénière, encadrée par la Présidente de l'UIP

10 h 40 – 11 h

Partie 2 : Célébration du 75^e anniversaire des Conventions de Genève – l'importance du DIH en matière d'atténuation des conséquences humanitaires de la guerre

Propos liminaires de Mme Mirjana Spoljaric Egger, Présidente du CICR, sur le 75^e anniversaire des Conventions de Genève

Séance de questions-réponses avec les Membres de l'UIP en séance plénière, encadrée par la Présidente de l'UIP

Allocution de clôture de la Présidente de l'UIP sur l'importance des Conventions de Genève